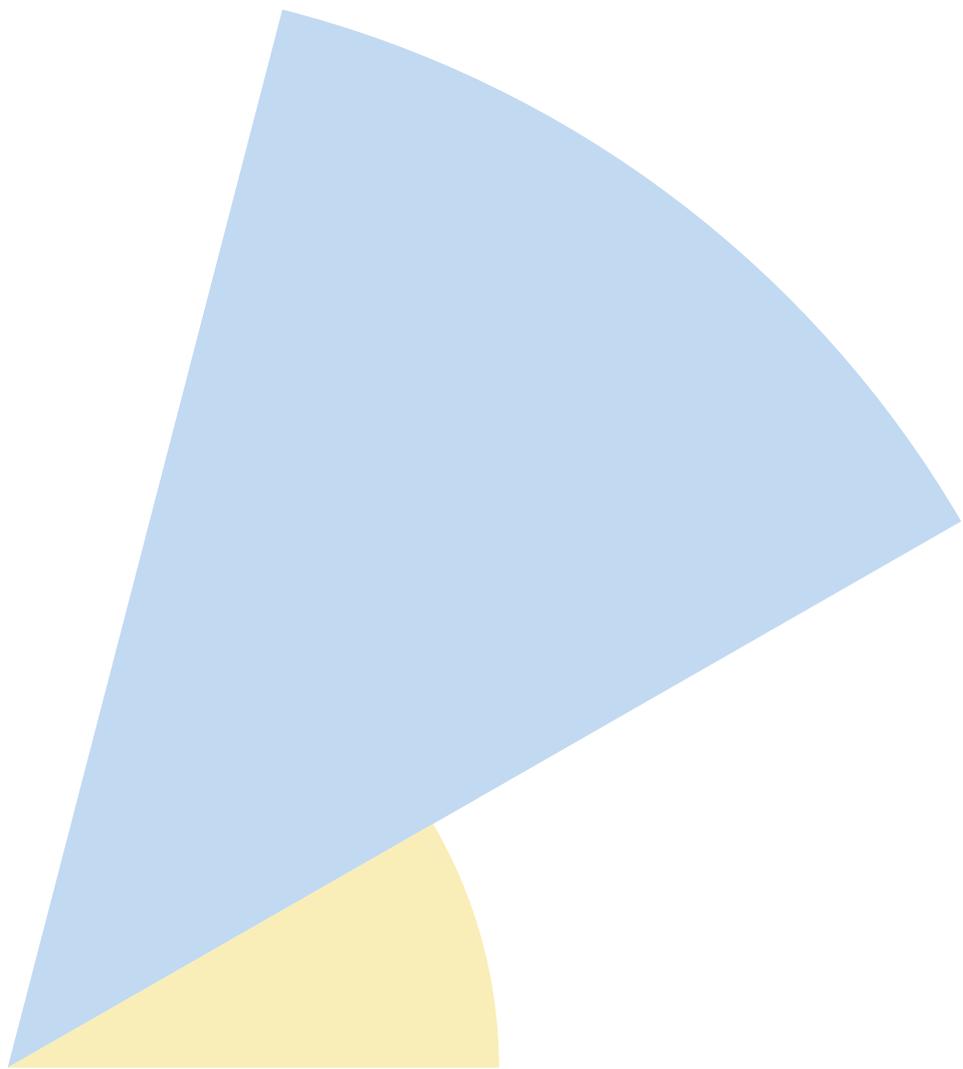
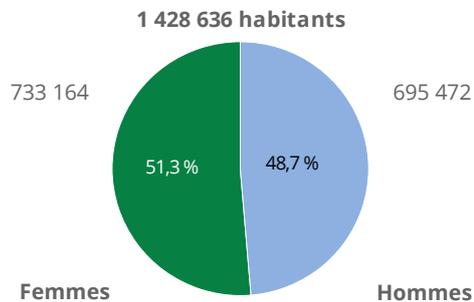


Seine-et-Marne



Caractéristiques démographiques

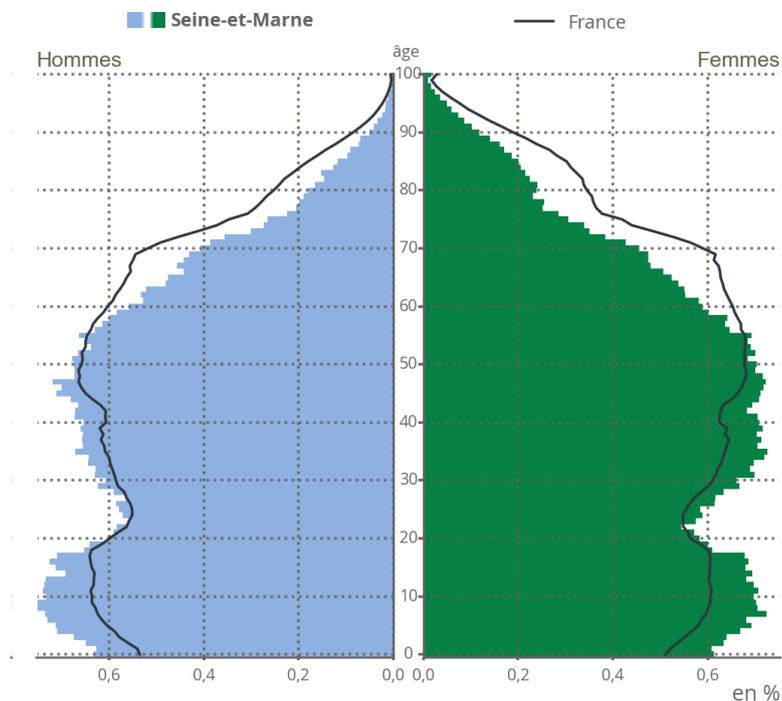
Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

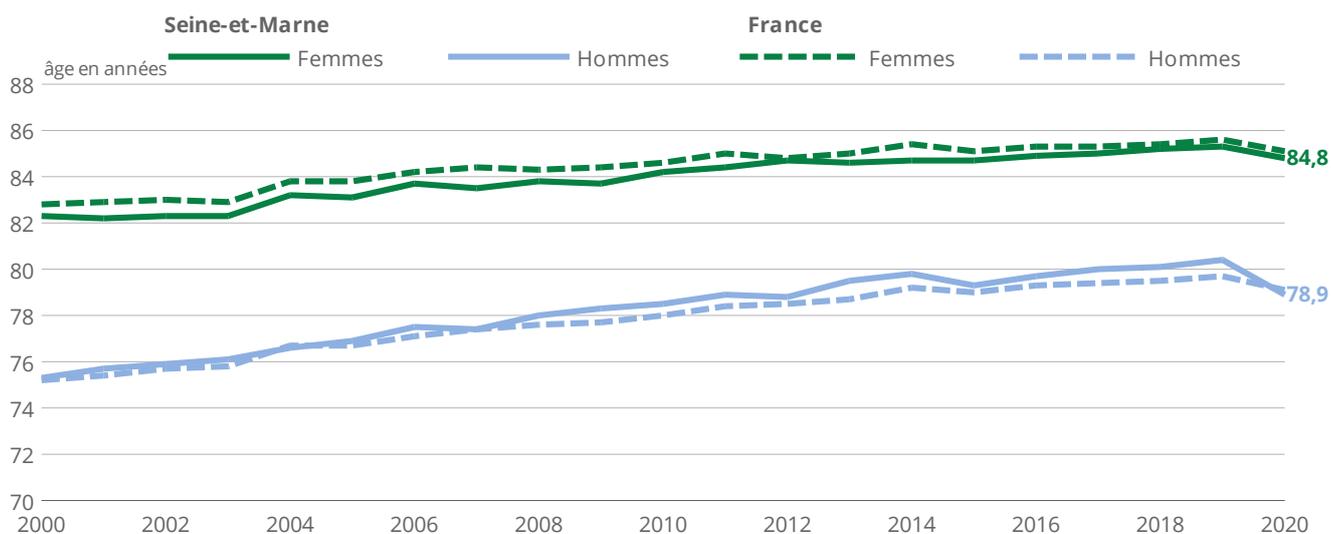
En 2020, parmi les 1 428 636 habitants du département, 48,7 % sont des hommes et 51,3 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,4 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 84,8 ans contre 78,9 ans. En conséquence, les femmes sont davantage surreprésentées dans la population âgée : dans le département, 60,9 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



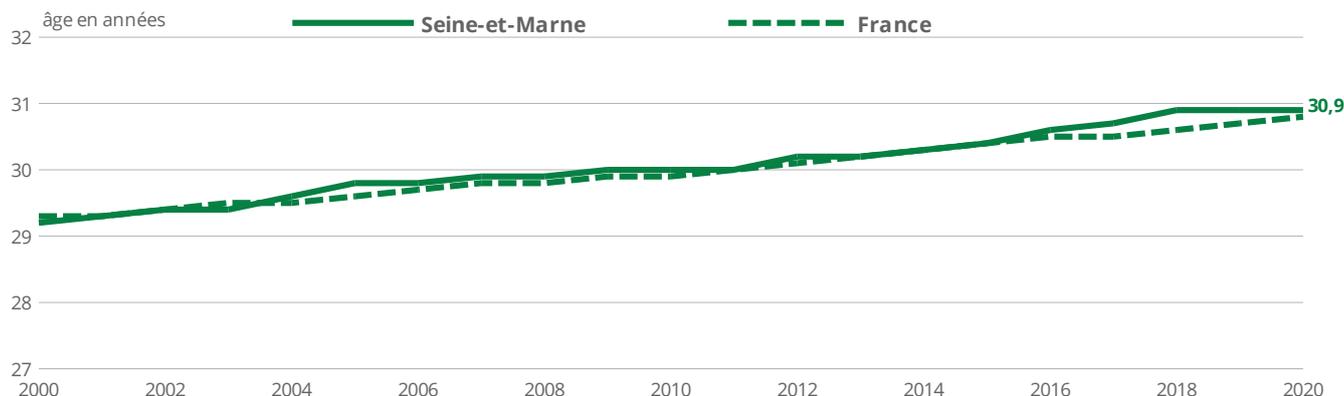
Champ : France hors Mayotte.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

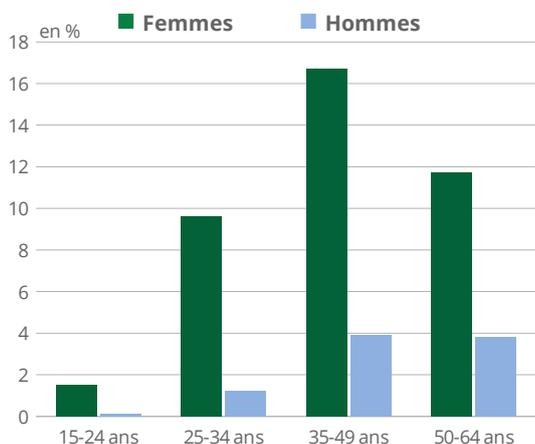
	Seine-et-Marne	France
Ensemble	195	182
15 à 24 ans	20	23
25 à 34 ans	126	114
35 à 49 ans	48	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,2 ans en 2000 à 30,9 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 195 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

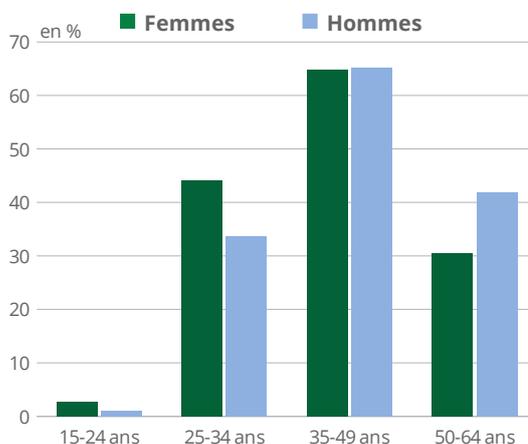
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 9,6 % des femmes de 25 à 34 ans et 16,7 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,2 % et 3,9 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 44,1 % contre 33,7 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

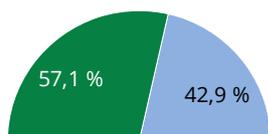
Enseignement – Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

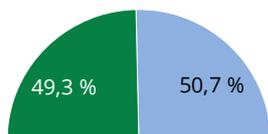
Lycée général

9 157 élèves



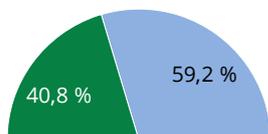
Lycée technologique

3 838 élèves



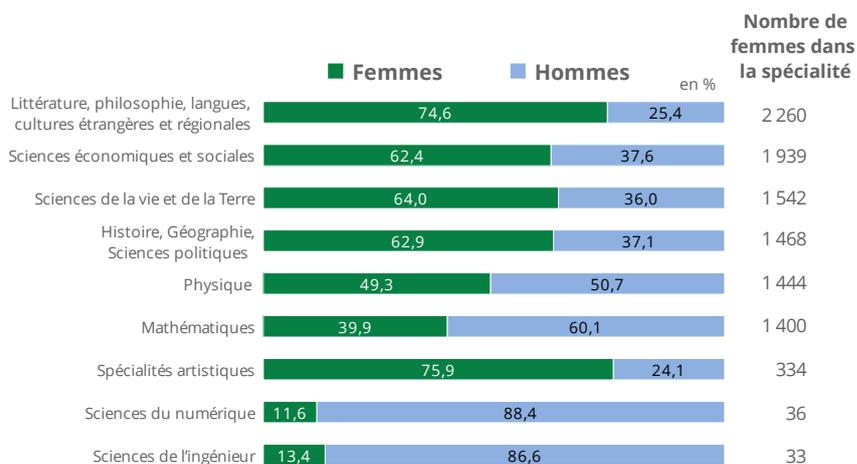
Lycée professionnel

4 045 élèves



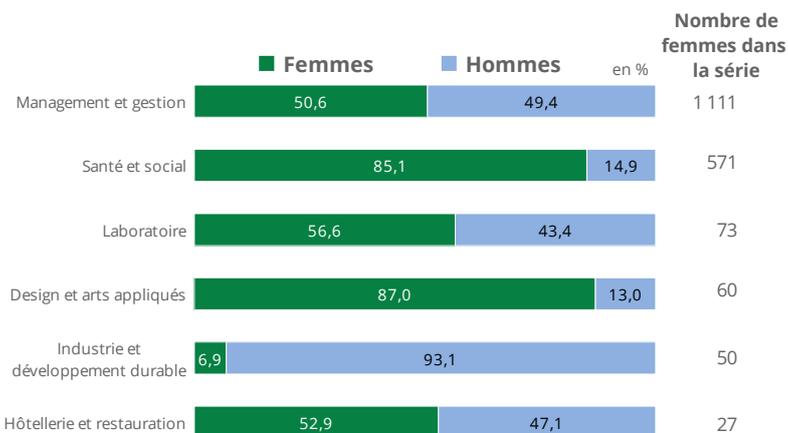
Champ : lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

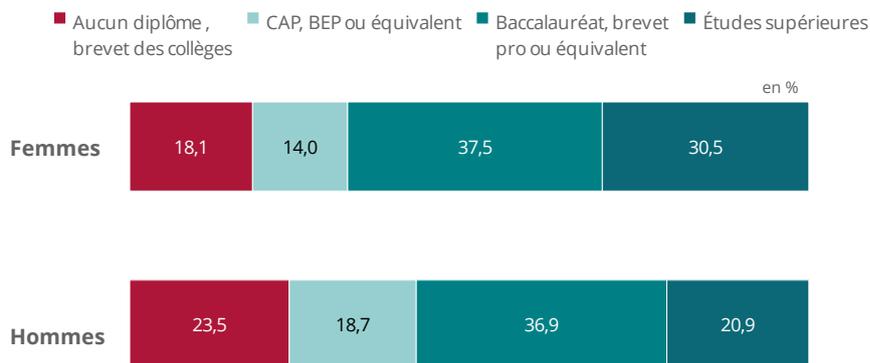
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	98,9	1,1
Habillement	90,1	9,9
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	87,8	12,2
Spéc. plurivalentes des services	58,6	41,4
Techniques de l'image, du son, spectacle	55,1	44,9

Champ : formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,4	99,6
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,1	98,9
Électricité, électronique	1,1	98,9
Structures métalliques	1,2	98,8
Moteurs et mécanique auto	1,3	98,8

Champ : formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

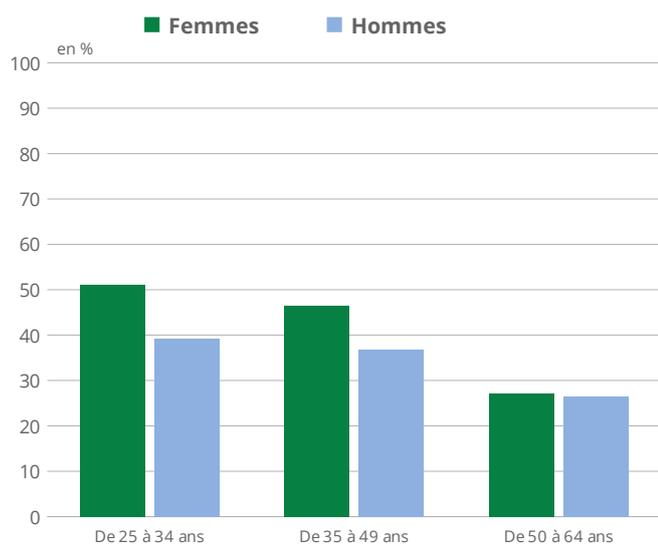


Champ : population des 15-24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 30,5 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 20,9 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (23,5 %) dépasse celle des femmes (18,1 %).

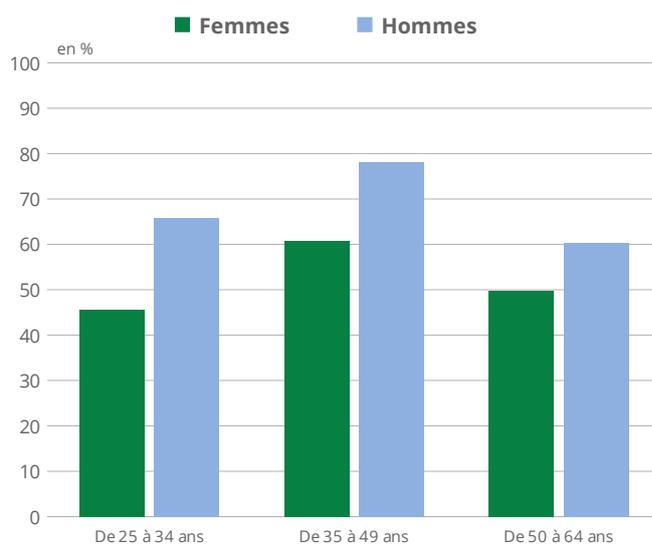
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 65,9 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 45,6 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

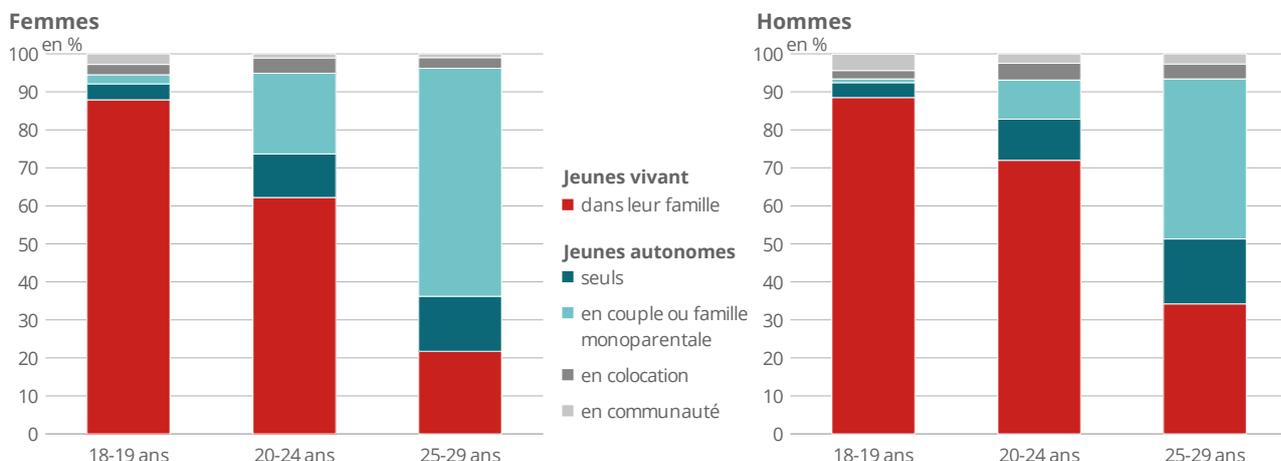
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



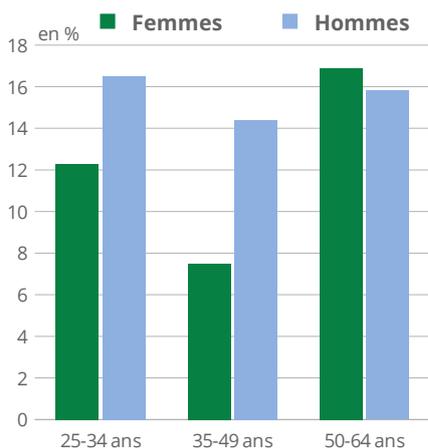
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020

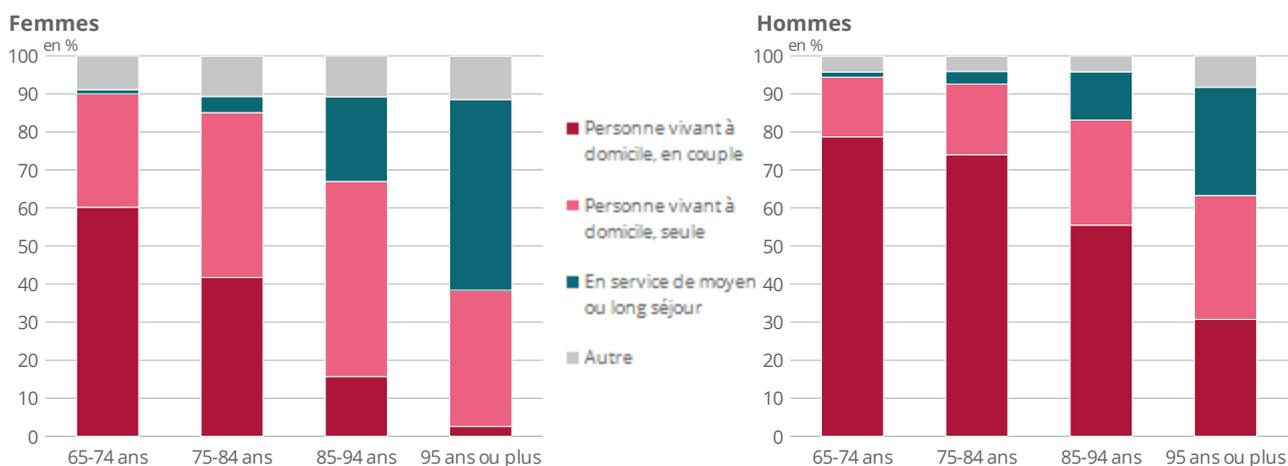


Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020

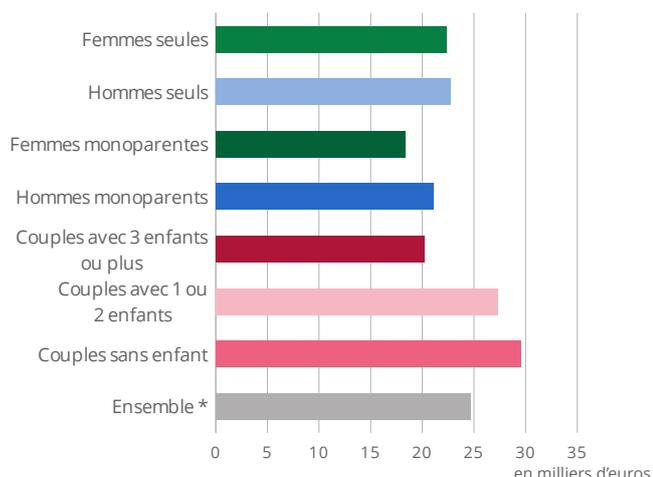


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 62,2 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 72,0 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple ou en famille monoparentale est plus fréquente pour les jeunes femmes. Entre 25 et 29 ans, 60,0 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple ou en famille monoparentale (61,7 % en France), alors que seuls 42,1 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 29,8 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 51,3 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



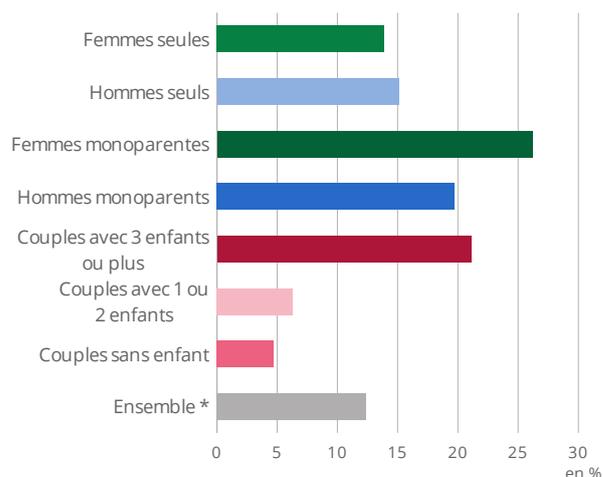
Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 12,4 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 26,2 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 18 330 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 24 640 pour l'ensemble de la population du département (17 140 euros et 23 080 euros en France métropolitaine).

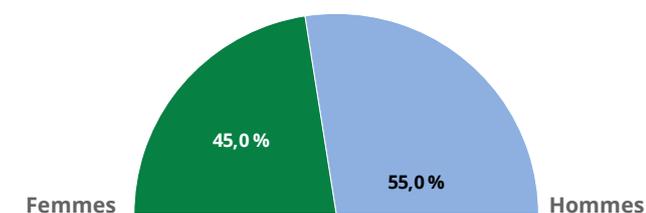
Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	219 900	33,6
dont Football	42 895	8,5
Tennis	23 303	29,4
Équitation	15 909	84,9
Judo, Jujitsu, Kendo, etc.	13 079	30,7
Basketball	10 023	23,8

Champ : fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.

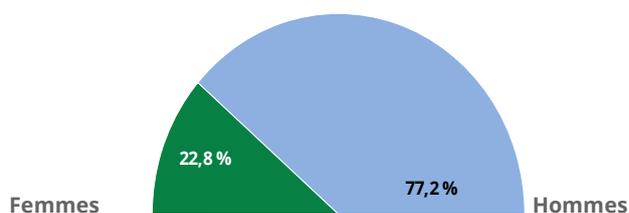
Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

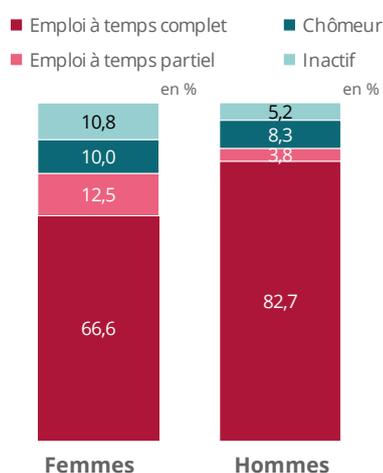
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	74,4	79,3
de 15 à 24 ans	38,9	44,0
de 25 à 49 ans	89,2	94,8
de 50 à 64 ans	70,2	76,2

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	65,8	71,2
de 15 à 24 ans	29,8	33,2
de 25 à 49 ans	79,1	86,4
de 50 à 64 ans	64,5	70,5

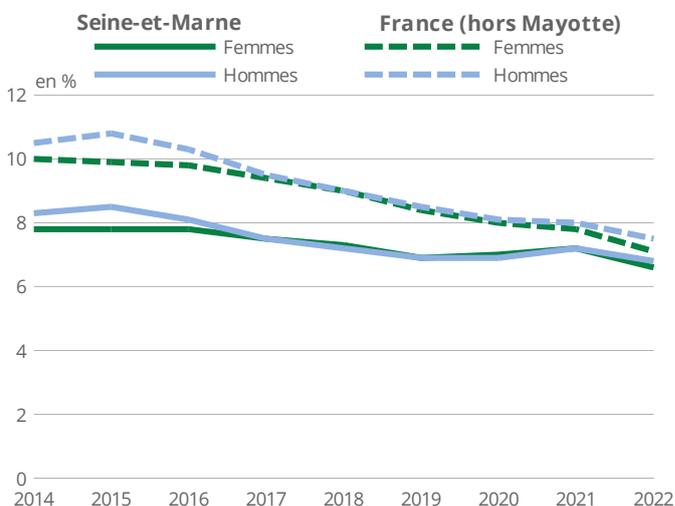
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



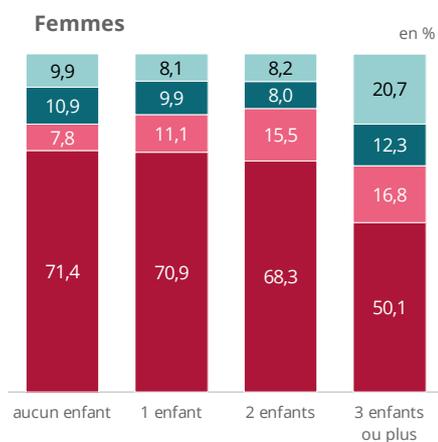
Champ : population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle

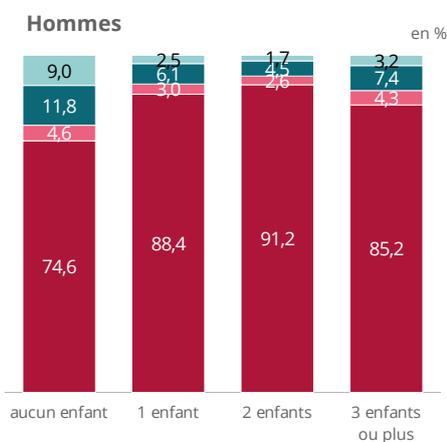


Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif

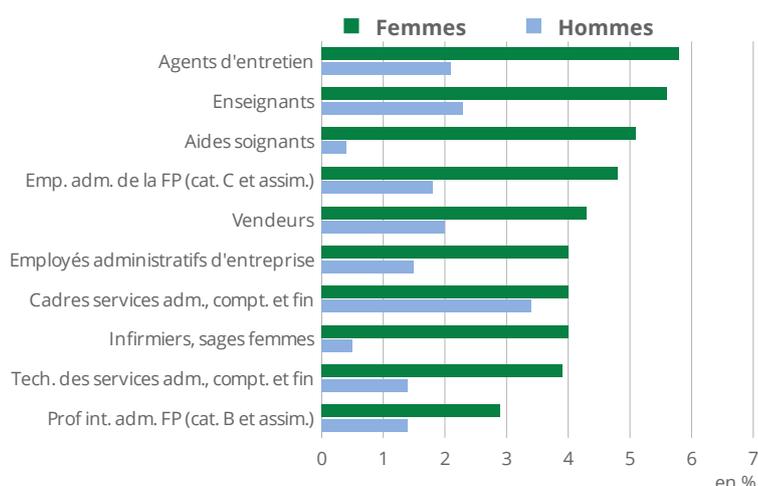


Champ : population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (5,8 % des femmes en emploi), « Enseignants » (5,6 %) et « Aides soignants » (5,1 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (6,3 %), « Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance » (4,2 %) ou « Cadres des services administratifs, comptables et financiers » (3,4 %).

Répartition par famille professionnelle en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

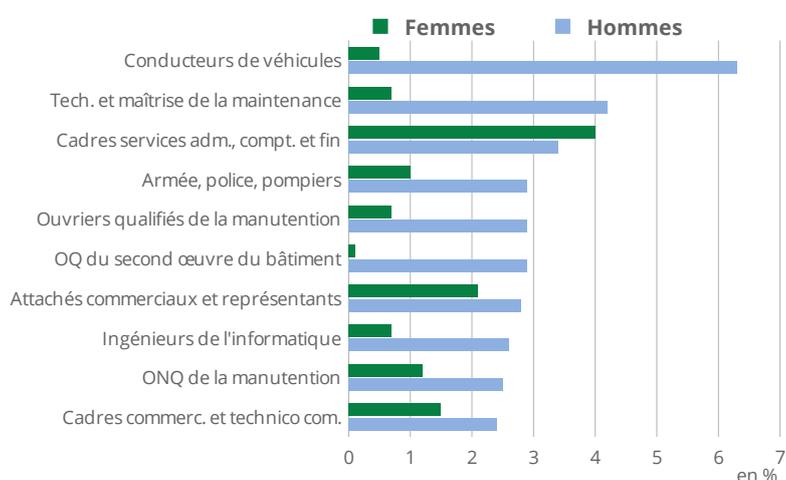
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistantes maternelles	98,3	1,7
Aides à domicile et aides ménagères	94,8	5,2
Secrétaires	93,9	6,1
Aides soignants	91,7	8,3
Infirmiers, sages femmes	89,0	11,0

Champ : famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du second œuvre du bâtiment	2,6	97,4
Conducteurs de véhicules	7,5	92,5
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	9,9	90,1
Tech. et maîtrise de la maintenance	13,6	86,4
Agents de gardiennage et de sécurité	18,3	81,7

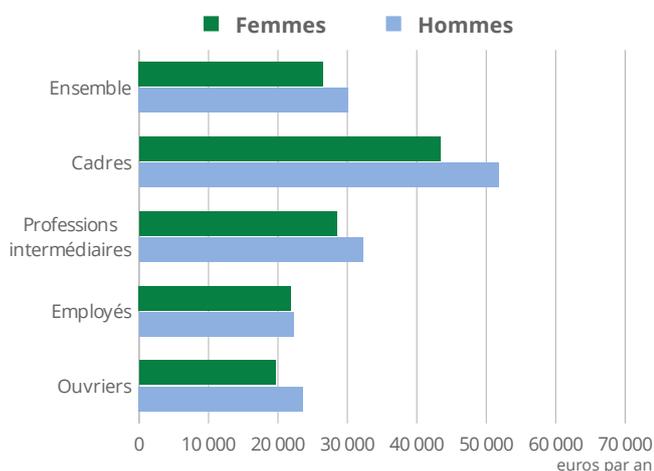
OQ : ouvrier qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

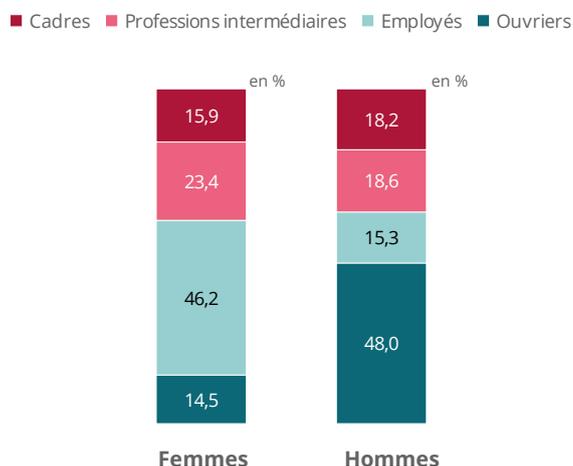
Salaires

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



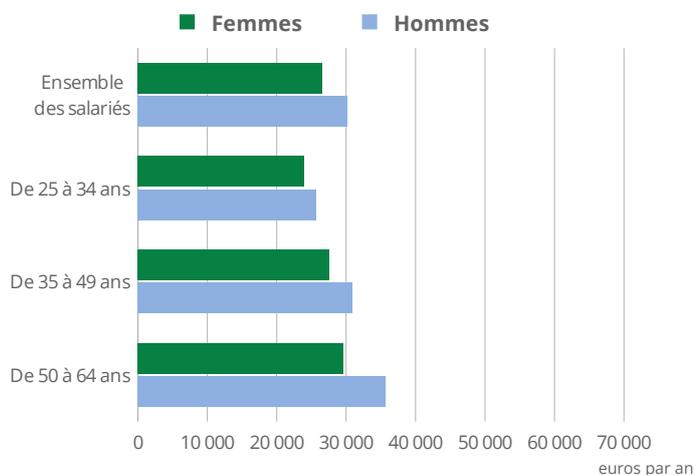
Champ : salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



Champ : salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 26 534 € en 2021 contre 30 131 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (15,9 % contre 18,2 % pour les hommes) et, lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (43 426 € contre 51 754 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 1 750 € contre 6 066 € entre 50 et 64 ans.